

Economie générale du Projet de Marine Le Pen 2017-2022

Une situation économique, sociale et budgétaire dégradée

François Hollande va laisser la France dans un état économique, social et budgétaire dégradé : croissance faible, taux de chômage considérable, dette publique élevée... Les mesures d'économies affichées, pas toujours réelles, et les hausses d'impôts auront encore détérioré la situation budgétaire.

Retrouver la croissance, tout en maîtrisant l'inflation

La priorité pour le quinquennat 2017-2022 sera de retrouver la croissance. Des mesures fortes seront prises en ce sens, avec un effet rapide : le PIB devrait progresser en volume de 2% dès 2018 jusqu'à 2,5% par an en fin de quinquennat. L'inflation restera maîtrisée mais progressera avec la fin de la politique de déflation, notamment salariale, que nous subissons : elle devrait accélérer progressivement pour atteindre 2,5% à compter de 2020.

Rendre 40 milliards d'euros aux Français par la baisse des impôts des ménages (20 milliards d'euros) et par des mesures pour leur pouvoir d'achat (20 milliards d'euros)

- La défiscalisation des heures supplémentaires permettra de redonner près de 500 euros par an en moyenne aux 9 millions de Français qui font des heures supplémentaires (pour un coût budgétaire de 4,5 milliards d'euros).
- La baisse de l'impôt sur le revenu (baisse de 10% sauf la dernière tranche, hausse du plafond du quotient familial, rétablissement de la demi-part pour les veuves et veufs, défiscalisation de la majoration des pensions pour les parents de famille nombreuse) redonnera 11 milliards d'euros aux Français (soit presque deux mois d'impôts en moins).
- Dans un souci de justice, le minimum vieillesse (ASPA) sera revalorisé de 20% (0,6 milliard d'euros), la taxe d'habitation pour les plus modestes sera réduite (1 milliard d'euros), l'universalité des allocations familiales sera rétablie (0,8 milliard d'euros), et une « protection-logement-jeunes » sera créée (1,2 milliard d'euros).
- L'Allocation aux Adultes Handicapés sera augmentée de 20% (1,6 milliard d'euros).
- Les petits salaires et les petites retraites jusqu'à 1 500 euros par mois seront revalorisés par une Prime de Pouvoir d'Achat qui s'élèvera en moyenne à 80 euros par mois, automatiquement financée par une Contribution Sociale sur les Importations de 3%.

Redonner de l'air aux entreprises par la baisse des impôts des TPE-PME

- La baisse de l'impôt sur les sociétés pour les TPE-PME (taux à 24% au lieu de 33%) leur redonnera 5,5 milliards d'euros.
- Le CICE sera pérennisé, fusionné avec l'ensemble des allègements de charges et conditionné au maintien de l'emploi.
- Afin d'assurer effectivement la priorité nationale à l'emploi des Français, une taxe additionnelle sur l'embauche de salariés étrangers sera instaurée (pour un gain d'environ 2 milliards d'euros chaque année pour les finances publiques).

Les baisses d'impôts seront accompagnées d'une politique budgétaire raisonnable dont la priorité sera de restaurer l'État régalien

Un effort indispensable sera également consenti en faveur des dépenses régaliennes de l'État et pour la recherche : construction de 40 000 places de prison supplémentaires, recrutement de 15 000 policiers et gendarmes, augmentation importante du budget de la défense pour le faire passer d'environ 1,8% du PIB à 3% en 2022, hausse du budget public de la recherche de 30%...

Remettre nos finances publiques en ordre, en s'attaquant enfin à la mauvaise dépense publique afin de réduire le déficit et la dette

Bien entendu, les baisses d'impôts et les dépenses nécessaires ne seront pas financées par des hausses d'impôts.

Les économies sur la gestion de la Sécurité sociale, sur la fraude sociale et l'évasion fiscale (notamment les profits détournés), sur l'Union européenne, sur l'immigration (dont la suppression de l'AME), sur la réforme institutionnelle (suppression des doublons...) et sur la délinquance permettront de dégager près de 60 milliards d'euros en 5 ans.

Couplé à une croissance économique retrouvée, ceci permettra de diminuer progressivement le déficit public à compter de 2019, après un effort significatif en 2018 pour le pouvoir d'achat et les dépenses régaliennes. Ainsi, de 4,5% en 2018 (3,8% hors nationalisation des autoroutes), le déficit sera ramené à 1,3% en 2022. Parallèlement, la dette publique diminuera de près de 8 points sur la durée du quinquennat, pour atteindre 89% du PIB.

De même, le ratio de dépenses publiques se réduira légèrement, de 1,7 point, pour être contenu à environ 53,4% du PIB. En effet, hors mesures nouvelles et économies, les dépenses augmenteront comme l'inflation, hormis pour la Sécurité sociale où la progression sera plus importante (inflation + 50% de la croissance en volume).

La France sera ainsi remise sur les bons rails, permettant à la prochaine législature d'assainir plus profondément les comptes publics.

S'agissant des collectivités locales, la réforme territoriale et les économies permettront d'importantes baisses d'impôts locaux

Certes, les finances locales sont d'abord de la responsabilité des collectivités locales mais l'État prendra les mesures nécessaires pour réduire à la fois leurs dépenses et leurs recettes. La réforme territoriale (suppression de l'intercommunalité obligatoire et des régions) engendrera d'importantes économies compte tenu de la suppression des doublons et du retour à une saine gestion de proximité.

Ces économies permettront de financer une baisse de 10% des droits de mutation à titre onéreux sur les cessions immobilières, qui sera favorable à l'accession à la propriété et à la mobilité résidentielle, et une baisse importante des impôts directs locaux (taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises, taxes foncières).

S'agissant de la sphère sociale, les dépenses de Sécurité sociale seront pérennisées mais la gestion sera assainie pour limiter leur progression

Les tendances lourdes de notre société (vieillesse, dépendance, progrès médicaux...) rendent incontournable une progression des dépenses de santé et du budget des hôpitaux : notre modèle social sera en effet préservé !

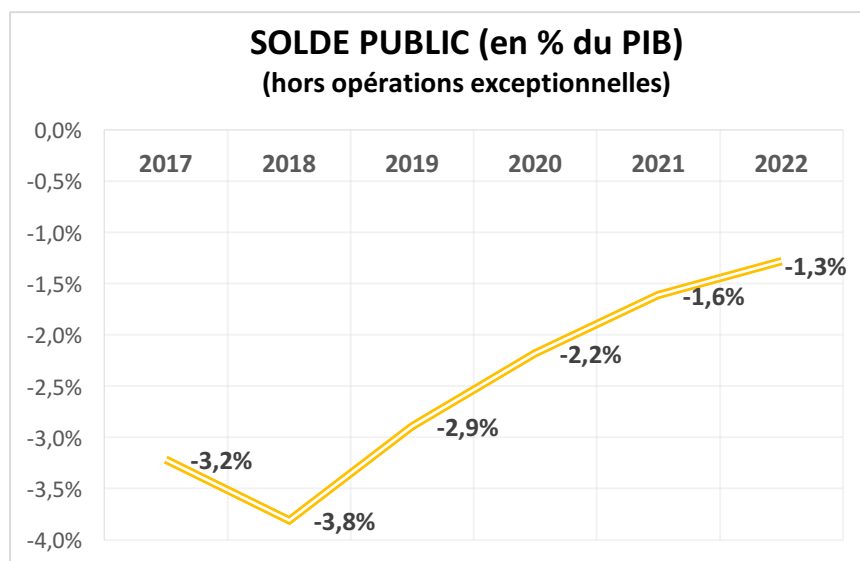
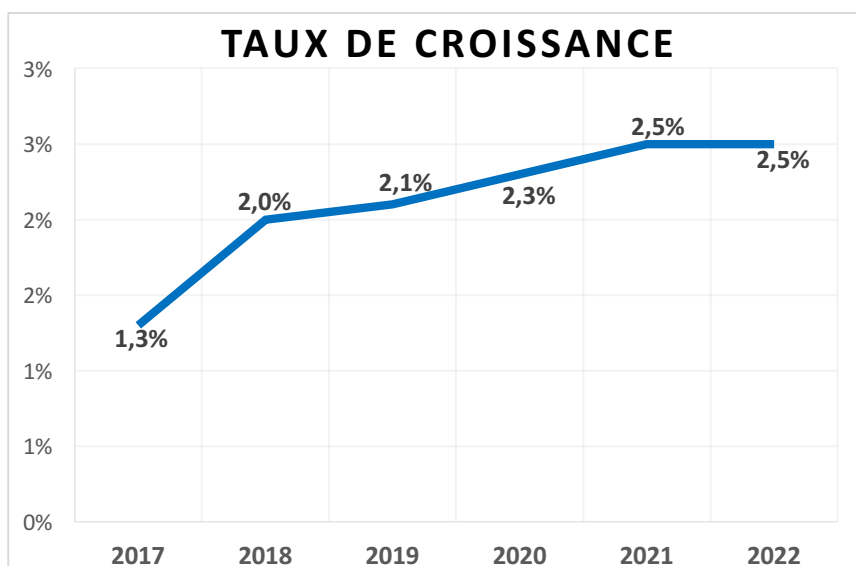
De même, des efforts particuliers seront consentis dès le début du quinquennat en matière sociale et familiale, avec la création d'un bouclier social pour les indépendants, la restauration de l'universalité des allocations familiales, la revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, et enfin la création d'un cinquième risque de Sécurité sociale pour la dépendance.

Ces mesures de justice sociale seront du reste plus que financées par des économies de gestion, la lutte contre la fraude et la baisse des dépenses sociales qui découlera de la réduction drastique des flux migratoires.

Enfin, le retour à la retraite à 60 ans sous condition de 40 annuités de cotisation est une mesure de justice sociale en faveur des travailleurs, étant entendu que le retour à l'équilibre des retraites proviendra d'abord et avant tout de la baisse du chômage.

Au total, la trajectoire 2017-2022 allie relance économique, justice sociale et assainissement budgétaire. Cette trajectoire est synthétisée dans le tableau ci-dessous.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Croissance du PIB (en volume)	1,3%	2,0%	2,1%	2,3%	2,5%	2,5%
Inflation	0,9%	1,5%	2,0%	2,5%	2,5%	2,5%
Solde public	-3,2%	-4,5%	-2,9%	-2,2%	-1,6%	-1,3%
Solde public hors opérations exceptionnelles	-3,2%	-3,8%	-2,9%	-2,2%	-1,6%	-1,3%
Dette publique/PIB	97,0%	98,3%	97,3%	95,0%	92,1%	89,0%
Dépenses publiques/PIB hors opérations exc.	55,1%	55,8%	55,4%	54,6%	53,9%	53,4%
Mesures d'économies (milliards d'€)		12	32	43	53	58
Baisse d'impôts (milliards d'€)		22,5	23,5	25	26	27,5



DETTE PUBLIQUE (% DU PIB)

